

***MAIRIE DE LALEVADE D'ARDECHE***  
**Compte rendu de la séance du 28 Avril 2026**

L'An Deux Mille Vingt-Six, le vingt-huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur, ORIVES Eric

**Présents** : M ORIVES Eric, M MORIN Frédéric, Mme CHAMBOULEYRON Isabelle, M GONZALEZ Angel, M MOULIN Jean-Noël, Mme TERRISSE Lolita, Mme WAREMBOURG Elise, DUSSERRE Loïc, M ISSARTEL Dorian, Mme HILAIRE Béatrice, M CHANEAC Damien

**Absent(s) ayant donné procuration** : Mme VANDEVELDE Hélène à Mme CHAMBOULEYRON Isabelle, Mme FIARD Sylvie à Mme TERRISSE Lolita, Mme GARCIA Sonia à M ORIVES Eric, M FIALON Dominique à M CHANEAC Damien

**Absent(s)** :

**Secrétaire de séance** : Mme TERRISSE Lolita

**I - ORDRE DU JOUR**

Le compte-rendu de la séance du 14 avril 2026 est approuvé à douze voix pour et trois contres (M FIALON Dominique, Mme HILAIRE Béatrice et M CHANEAC Damien)

**II - DELIBERATIONS**

**N 1 - Délibération d'affectation des résultats du compte financier unique 2025**

Au vu du résultat du compte financier unique 2025, il convient de délibérer sur l'affectation des résultats :

1° Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :

Compte 1068 : (recette d'investissement) : 100 000 €

2° Reste sur excédent de fonctionnement : (ligne 002 : 144 084.55 €).

Par douze voix pour et trois contre (Mme HILAIRE Béatrice, M CHANEAC Damien, M FIALON Dominique), le Conseil Municipal approuve l'affectation des résultats du compte financier unique 2025.

**N°2 - Vote des taux des impôts directs locaux 2026**

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

(Exposé des motifs conduisant à la proposition)

En conséquence, Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux et de les laisser comme suit

**Le Conseil municipal,**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 35,50 %

- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 84,13 %

- taxe d'habitation (TH) : 9,66 %

**CHARGE** Monsieur le Maire

- de notifier cette décision et de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux

- de transmettre une copie de ces documents au service fiscalité directe locale de la direction départementale des finances publiques.

### **N° 3 – Montant de la participation pour les fournitures scolaires de l'école publique**

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer un montant forfaitaire de 75 € par élève pour les fournitures scolaires de l'école publique. Pour l'année 2026, la base est le nombre d'élèves à la rentrée scolaire 2025-2026 est de 73 élèves soit une participation de Cinq mille quatre cent soixante-quinze euros (5 475 €)

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix

### **N° 4 – attribution des subventions aux associations**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2026 selon le tableau annexé à la présente délibération, pour une somme de 8431,00 € (Huit Mille Quatre Cent Trente et Un Euros) au chapitre 65

**TABLEAU ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2026**

ASSOCIATIONS	ANNEE 2025 CA	ANNEE 2026 BP	Local mis à dispo	Eau et Electricité
<b>Art 65748 :</b>				
ADAPEI	100,00 €	100,00 €	Oui	Oui
AMICALE SAP POMPIERS	605,00 €	605,00 €		
AMICALE DONNEURS SANG BENEVOLES AUBENAS	50,00 €	50,00 €		
AMICALE LAIQUE	230,00 €	230,00 €		
APEL SAINT JOSEPH	200,00 €	200,00 €		
ASSO LES USAGERS HOPITAL AUBENAS	50,00 €	50,00 €		
BEALIERE DE FABRIAS	180,00 €	180,00 €		
BEALIERE DES PRADES	180,00 €	180,00 €		
BEALIERE DE VALENTE	180,00 €	180,00 €		
COOPERATIVE ECOLES PUBLIQUES 73 élèves x 20 en 2025-2026	1580,00 €	1460,00 €		
KARATE DE LALEVADE	200,00 €	200,00 €	oui	oui
LES RESTOS DU CŒUR	50,00 €	50,00 €		
LES VAGABONDS	190,00 €	190,00 €	oui	oui
LOISIRS ET CULTURE	180,00 €	180,00 €		
LS DANCE COMPAGNY (ex MELTING DANCE) en attente document	0,00 €	180,00 €		
OGEC école privé Saint Joseph exceptionnelle classe découverte	528,00 €	0,00 €		
PETANQUE SANS SOUCIS 1000 € exceptionnelle	1180,00 €	180,00 €	oui	oui
PREVENTION ROUTIERE	160,00 €	160,00 €		
SOCIETE DE CHASSE	180,00 €	180,00 €		
SOCIETE LES BOULES LEVADOISES en attente document	0,00 €	180,00 €	oui	oui
UNION SPORTIVE LALEVADE	2 000,00 €	2 000,00 €		
UNRPA	446,00 €	446,00 €	oui	oui
FORESTIERS SAPEURS	50 ,00 €	50,00 €		
REMUE MENINGES	300,00 €	300,00 €	oui	oui
SAJ LES BABELOUS	200,00 €	200,00 €		
ASA - ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE	200,00 €	200,00 €		
LEDA ATOMICA 07 Journée de la Dame	500,00 €	500,00 €		
<b>Total chapitre 65</b>	<b>8587,00€</b>	<b>8431,00 €</b>		

## **N° 5 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Le budget primitif pour 2026 est présenté au conseil municipal :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 1 166 216.52 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 767 727.63 €.

Madame Béatrice HILAIRE nous fait remarquer que le report de l'excédent de fonctionnement n'est pas exact, et nous interroge sur certain chapitre, la secrétaire générale explique qu'elle a procédé à de petites modifications pour équilibrer la section et a présenter les nouveaux tableaux et pour le report de l'excédent de fonctionnement, la secrétaire générale a promis une réponse à ce sujet. (le lendemain un mail est envoyé à tous les élus en expliquant que c'est une mauvaise saisie dans le tableau et que l'erreur a été rectifier)

Le budget Primitif 2026 est proposé au vote

Approuvé par douze voix pour, trois abstentions (D. FIALON, B. HILAIRE, D. CHANEAC)

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Mme HILAIRE Béatrice, nous signale que le tracteur a été utilisé dans le week-end par un Conseiller et demande si les élus sont assurés. M ISSARTEL Dorian explique qu'il a effectué des essais du véhicule suite à sa réparation, et Monsieur Eric ORIVES certifie que les élus sont assurés.
- M Eric ORIVES a répondu à M Dominique FIALON absent, au travers des Conseillers minoritaires présent sur 1<sup>er</sup> point pour le suivi d'un dossier en cours concernant une transformation d'un local commercial en lieu d'habitation sans autorisation, les procédures ont été lancées, la commune n'a rien à faire de plus et 2<sup>nd</sup> point sur le risque de pollution sur une propriété appartenant à la commune qui est en zone inondable : le locataire a reçu un recommandé à ce sujet pour dépolluer la zone concernée, nous suivons le dossier.
- M Eric ORIVES signale un problème technique sur le portail de l'école et assure que le problème a été résolu de façon provisoire en attendant la réparation définitive.
- Le Plan Particulier de Mise en Sécurité de l'école publique sera bientôt présenté aux élus et proposé au vote

**Prochain conseil municipal : courant du mois de mai ou juin**

**Séance levée à : 21 h 18**